

Documentation



Performances économiques

Norme GRI	Element d'information	Statut
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Les données financières sont déposées au greffe du tribunal de commerce de Toulouse et sont disponibles en France au greffe.
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Aucun risque financier pour Sharp n'a été identifié en raison du changement climatique.
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	L'organisation participe à une caisse de retraite complémentaire KLESIA
201-4	Aide financière publique	Indemnités reçues de LA DIRECCTE suite à la mise en place de l'activité partielle au titre de l'exercice 2021.

Présence sur le marché

Norme GRI	Element d'information	Statut
202-1	Rapport entre le salaire de départ standard et le salaire minimum local, selon le sexe	Salaires SBSF minimum 2021 : 18 882 € (pour une femme) et 20 304 € (pour un homme). Salaire minimum France : 15 096 €. Par conséquent 25 % (pour une femme) et 34 % (pour un homme) au-dessus du salaire minimum. Les données pour 2022 seront publiées courant février 2023 avec l'index égalité homme-femme.
202-2	Proportion des cadres (encadrants) issus de la communauté locale	12 membres de la direction sur 44 sont originaires d'Occitanie (région accueillant le siège social de SBSF) en 2021. 14 membres de la direction sur 46 sont originaires d'Occitanie (région accueillant le siège social de SBSF) en 2022.

Effets économiques indirects

Norme GRI	Element d'information	Statut
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Pas d'investissement significatifs dans des infrastructures. Pas de Mécénat versé en 2021.
203-2	Conséquences économiques indirectes significatives	Pour les aspects économiques et sociaux positifs engendrés par l'activité de SBSF, voir l'onglet « Nos collaborateurs » et pour la collaboration avec les acteurs sociaux, voir l'onglet « Notre environnement » dans le Rapport annuel RSE.

Politique d'achat

Norme GRI	Element d'information	Statut
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Les produits commercialisés par SBSF sont fabriqués et fournis par des sociétés sœurs de Sharp en Chine et au Japon. Voir aussi l'onglet « Notre environnement », paragraphe « Fournisseurs » du Rapport annuel RSE. L'impact significatif est généré par SMF à Soultz. La part des achats auprès de fournisseurs locaux (bassin d'emploi IDF pour Villepinte et Occitanie pour Toulouse) concerne des acteurs majeurs comme l'agence de voyages, les transporteurs, les fournisseurs logiciels et de solutions de contrôle d'accès, le prestataire de ménage etc. Les fournisseurs majeurs tels que le gestionnaire de flotte automobile, le fournisseur de carburant, le fournisseur d'énergie, sont des entreprises de taille nationale ou européenne.

Anticorruption

Norme GRI	Element d'information	Statut
205-1	Activités analysées en termes de risques liés à la corruption	Aucune. La corruption est signalée si elle est constatée.
205-2	Communication et formation en matière de politique et de procédures anticorruption	La politique anticorruption est incluse dans la « Charte de responsabilité sociale » sur un plan européen. Voir aussi l'onglet « Nos collaborateurs », paragraphe « Code de conduite interne » du Rapport annuel RSE. Les collaborateurs ont été formés à partir des documents de Sharp Global (charte).
205-3	Mesures prises en réponse à des cas de corruption	Aucun cas de corruption n'est à signaler.

Comportement anticoncurrentiel

Norme GRI	Element d'information	Statut
206-1	Poursuites pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques	Aucune. Le sujet est repris dans la « Charte de responsabilité sociale ».

Payer les impôts

Norme GRI	Element d'information	Statut
207-1	Approche de la gestion de la fiscalité	Sharp se conforme à la réglementation fiscale en vigueur en France. Tous les Impôts et Taxes dus à l'administration française sont déclarés et payés selon les modalités à respecter.
207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	La gestion et les contrôles se déroulent comme suit : les déclarations mensuelles sont contrôlées en interne, après quoi le paiement est effectué sur la base du principe des 4 yeux. En outre, les déclarations sont périodiquement vérifiées par notre commissaire aux comptes, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS)
207-3	Engagement des parties prenantes et de la direction en matière de taxes	La direction dirige tous les processus, y compris le paiement des impôts. Le premier point de contact pour les parties prenantes concernant le paiement des impôts est le directeur financier (CFO).
207-4	Rapports par pays	Il existe un rapport groupe par pays, le "Country By Country Report".